

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00618
Numéro SIREN : 532 867 256
Nom ou dénomination : QWANT

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 122698

Qwant
Société par actions simplifiée au capital de 35.137,75 euros
Siège social : 10, boulevard Haussmann, 75009 Paris
532 867 256 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juillet,

Synfonium, une société par actions simplifiée au capital de 20.734.128 euros dont le siège social est sis 151 rue Saint Denis, 75002 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 953 298 866 en sa qualité d'associé unique de la Société en conséquence de la réalisation de la cession de 100% des titres de la Société à son profit ce jour (l' « **Associé Unique** ») a pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination de M. Olivier Abecassis en qualité de Directeur Général de la Société ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

[...]

PREMIERE DECISION

Nomination de M. Olivier Abecassis en qualité de Directeur Général de la Société

L'Associé Unique, prenant acte de la démission de M. Raphaël Auphan avec effet à compter du 1^{er} septembre 2023 de ses fonctions de Directeur Général de la Société :

- **décide** de nommer **M. Olivier Abecassis**, né le 22 novembre 1973 à Gennevilliers (92), de nationalité française, demeurant 1bis villa Alexandrine 92100 Boulogne-Billancourt, en qualité de Directeur Général de la Société avec effet à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- **décide** que M. Olivier Abecassis est nommée pour une durée de trois (3) années ;
- **précise** que :
 - le mandat du Directeur Général prendra fin à l'issue de la décision collective des associés de la Société statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et prise dans l'exercice au cours de laquelle expire son mandat ;
 - dans l'hypothèse où le Directeur Général souhaiterait démissionner de son mandat, ce dernier devra en informer la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, en respectant un délai de préavis, fixé à trois (3) mois ;
 - dans l'hypothèse où la Société souhaiterait mettre un terme au mandat, autre que pour faute professionnelle grave ou lourde, celle-ci devra s'accompagner d'un préavis de six (6) mois.

[...]

- **constate** que M. Olivier Abecassis a préalablement fait savoir, pour le cas où la fonction de Président lui serait proposée, qu'il acceptait les fonctions de Directeur Général et qu'aucune disposition légale ou réglementaire et qu'aucun contrat ne lui interdisait de diriger la Société et d'exercer les fonctions rattachées à la qualité de Directeur Général.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[...]

Pour extrait certifiée conforme,

DocuSigned by:

0FAA378DDCAE4C9...

Le Président

Synfonium

représentée par Jezby Ventures,
représentée par Digital Scale,
représentée par M. Octave Klab